

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19382**

Intitulé

Investigateur en matière économique et financière / sécurité intérieure

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'intérieur - Direction générale de la gendarmerie nationale - Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344t Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Officier de Police judiciaire, l'investigateur en matière économique et financière traite les enquêtes pénales concernant la criminalité financière organisée ainsi que les infractions au droit pénal des affaires, les atteintes à la probité et la délinquance fiscale.

Il conduit les investigations judiciaires nécessaires à la matérialisation des infractions économiques et financières

Il mène une enquête pénale de nature économique et financière

Il assure une expertise dans le domaine économique et financier.

Les capacités attestées :

- Conduire les investigations judiciaires nécessaires à la matérialisation des infractions économiques et financières : Recevoir toute saisine de nature économique ou financière; Identifier le ou les dysfonctionnements économiques ou financiers; Matérialiser l'existence d'une ou de plusieurs infractions pénales; Informer les autorités judiciaires des résultats de l'investigation menée en présentant une stratégie d'enquête

- Mener une enquête pénale de nature économique et financière :

Constituer une équipe d'enquêteurs judiciaires spécialisés; caractériser les infractions économiques et financières en dégagant leurs éléments constitutifs; Consulter les structures nationales et internationales impliquées dans la lutte contre la criminalité économique et financière; Déferer devant l'autorité judiciaire après audition les auteurs de l'infraction.

- Assurer une expertise dans le domaine économique et financier :

Apporter une assistance technique aux unités locales de police et de gendarmerie; Assurer une veille juridique; Entretien d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux; Constituer et maintenir à jour un annuaire des opérateurs publics et privés susceptibles de faciliter les investigations judiciaires; Proposer aux autorités administratives et judiciaires des actions préventives et/ou répressives.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les services opérationnels de sécurité intérieure exerçant dans le domaine judiciaire et chargés des enquêtes pénales de nature économique et financière.

Gestionnaire de risques financiers

Chargé d'analyse et d'ingénierie financière

Attaché risques bancaires

Commis de société d'investissement

Opérateur produits dérivés financiers

Vendeur produits de marchés financiers

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

C1301 : Front office marchés financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

-Compétences liées aux techniques d'enquête dans le cadre du droit pénal des affaires : conduite d'auditions, identification des infractions à la loi pénale et réalisation des actes judiciaires de nature économique et financière

-Capacité d'analyser toute saisine afin d'en dégager un dysfonctionnement économique et/ou financier

-Compétences en management opérationnel et en communication dans un environnement européen ou international de nature économique et/ou financière.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	<p><i>La présidence est assurée par l'institution (gendarmerie ou police nationales) qui présente le plus grand nombre de candidats lors de la session concernée.</i></p> <p>Président du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sous-directeur chargé de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance financière ou son représentant (pour la police nationale) <p><i>Ou</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sous-directeur de la police judiciaire ou son représentant (pour la gendarmerie nationale) <p>Membres du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le directeur d'une direction inter régionale ou régionale de la police judiciaire ou son représentant - Le Colonel de gendarmerie, commandant le centre national de formation à la police judiciaire - Le chef d'une division financière d'une direction inter régionale ou régionale de la police judiciaire ou son représentant - Le Directeur de stage d'investigateur en matière économique et financière (gendarmerie nationale) - Un expert financier de la direction centrale de la police judiciaire - Un titulaire de la certification en exercice - Un représentant de la compagnie nationale des commissaires aux comptes - Un représentant de l'association française des banques
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	<p><i>La présidence est assurée par l'institution (gendarmerie ou police nationales) qui présente le plus grand nombre de candidats lors de la session concernée.</i></p> <p>Président du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sous-directeur chargé de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance financière ou son représentant (pour la police nationale) <p><i>Ou</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sous-directeur de la police judiciaire ou son représentant (pour la gendarmerie nationale) <p>Membres du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le directeur d'une direction inter régionale ou régionale de la police judiciaire ou son représentant - Le Colonel de gendarmerie, commandant le centre national de formation à la police judiciaire - Le chef d'une division financière d'une direction inter régionale ou régionale de la police judiciaire ou son représentant - Le Directeur de stage d'investigateur en matière économique et financière (gendarmerie nationale) - Un expert financier de la direction centrale de la police judiciaire - Un titulaire de la certification en exercice - Un représentant de la compagnie nationale des commissaires aux comptes - Un représentant de l'association française des banques
---------------------------------------------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Investigateur en matière économique et financière / sécurité intérieure" avec effet au 31 décembre 2010, jusqu'au 09 août 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Ministère de l'intérieur - Direction générale de la gendarmerie nationale - Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Pour la police nationale :

Direction Générale de la Police Nationale (DGPN)

Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ)

Sous-direction de la Lutte contre la Criminalité Organisée et la Délinquance Financière (SDLCODF)

Pour la gendarmerie nationale :

Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN)
Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Sous-direction des compétences
4, rue Claude Bernard - 92136 Issy-les-Moulineaux Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour la Police Nationale :

- Centre Régional de Formation de la police nationale - Plateau du Moulon-91192 Gif sur Yvette.

Gendarmerie Nationale :

- Centre national de formation à la police judiciaire (CNFPJ) à Fontainebleau (77) et école de management à l'université de Strasbourg.

Historique de la certification :